

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Eastern Shores tenue au Centre administratif sis au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle (Québec), le mardi 9 mai 2023, à compter de 18 h 15. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président
M. O'Brien, membre
K. Ward, membre
G. Hayes, membre
R. Mundle, membre
K. Dickson, membre (vidéoconférence)

COMMISSAIRE PARENT : K. Mackenzie, membre

DIRECTEUR GÉNÉRAL : H. Wood
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services
d'éducation aux adultes et de formation
professionnelle
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : D. Gauthier

AUTRES : S. Ward, directrice des services financiers et des ressources
matérielles (vidéoconférence)
D. Simoneau, directrice des ressources humaines (vidéoconférence)
M. Hayes-Dow, directrice de la technologie de l'information, du
transport et de l'organisation scolaire (vidéoconférence)

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

E23-05-787

Il est proposé par M. O'Brien que l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Eastern Shores (CSES) soit approuvé.

ADOPTÉ

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Lecture du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023

E23-05-788

Du fait que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la CSES, tenue le 21 mars 2023, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par K. Mackenzie que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.

ADOPTÉ

3.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023

E23-05-789

Il est proposé par K. Dickson que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la CSES tenue le 21 mars 2023 soit approuvé.

ADOPTÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a pas de sujet à traiter.

5. DIVERS

Il n'y a pas de sujet à traiter.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE À 18 H 18

E23-05-790

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par K. Ward que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire général

Président